



## AVIS PUBLIC PUBLIC NOTICE

---

### AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT N° 370-2023

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le conseil de la Municipalité de Abercorn, le 2 octobre 2023 :

#### **RÈGLEMENT 3070-2023 CONCERNANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DE FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1**

Ce règlement a pour objet l'imposition du nouveau taux pour .

Ce règlement est disponible au bureau de la (ou du) soussigné(e), situé au 10, rue des Églises Ouest, aux jours et heures d'ouverture du bureau, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Abercorn, ce 4<sup>e</sup> jour d'octobre.

Pierre Dionne  
Greffier-trésorier